

## Solidarité informatique

L'association Ateliers sans frontières, soutenue par la Fondation RATP, lance l'opération Assoclic Ile-de-France, dont le but est de distribuer 1 000 packs informatiques, contenant du matériel récupéré et reconditionné par des salariés en insertion, à 200 projets franciliens dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'intégration sociale par l'accès à l'informatique. Les associations intéressées doivent déposer leur dossier de candidature avant le 15 juillet sur [www.assoclic.org](http://www.assoclic.org).

## Agenda

15 au 19 décembre 2008  
- Malaisie, Singapour, Kuala-Lumpur et Singapour  
Ubifrance organise une mission de découverte du marché de l'environnement dans ces deux pays du Sud-Est asiatique. La Malaisie et Singapour souhaitent, entre autres, développer des techniques de traitement et de recyclage des déchets ménagers et industriels.  
Contact : Emmanuel Galland  
[emmanuel.galland@ubifrance.fr](mailto:emmanuel.galland@ubifrance.fr)  
Tél. : 33 (0)4 96 17 25 34

## Consensus européen sur le taux de recyclage

Dans le cadre des discussions sur la directive-cadre déchets, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un accord sur le taux de recyclage de 50 % en poids pour les déchets ménagers et de 70 % pour les déchets de construction et de démolition, d'ici à 2020. À l'origine, le Conseil avait proposé des taux de recyclage de 45 % et 65 % d'ici à 2020, suscitant l'inquiétude de certaines ONG.

## ► Compostage

### Arrêté sur les prescriptions techniques

Dans son édition du 17 mai 2008, le *Journal Officiel* publie un arrêté sur les prescriptions techniques applicables aux installations de compostage ou de stabilisation biologique aérobie soumises à autorisation. Les installations concernées sont celles produisant du compost destiné à être utilisé soit comme matière fertilisante, support de culture ou épandage, ou encore celles qui recourent



à la stabilisation biologique de déchets par traitement aérobie avant enfouissement ou autre mode d'élimination. Des catégories de produits interdits dans cette installation figurent dans

l'arrêté, il s'agit des déchets dangereux, des sous-produits animaux, des déchets contenant un nucléide et des bois terminés. L'arrêté prévoit, par ailleurs, les éléments constituant une installation de stockage et les distances auxquelles elles doivent se situer par rapport aux habitations avoisinantes. Les exploitants d'installations existantes devront remettre une étude technico-économique sur les conditions de mise en conformité au regard de l'arrêté qui vient d'être publié. ■

## ► Gestion des déchets

### Les États-Unis prévoient une hausse de la facture

La demande de prestations de services pour la gestion et le traitement des déchets outre-Atlantique devrait augmenter de 5,3 % par an pour se chiffrer à 109 milliards de dollars en 2012, selon une étude réalisée par Freedonia Group. Parmi toutes les activités liées au déchet (collecte,

transport, traitement, recyclage, compostage), la collecte fera l'objet d'une demande croissante, poussée par l'intérêt grandissant à l'égard du recyclage. Les prestations relatives à la récupération des matières vont prendre une place de plus en plus importante aux yeux de l'industrie en raison

de l'engouement pour le recyclage aux États-Unis et de la réutilisation des matériaux dans l'industrie de la transformation. Pour autant, les acteurs du traitement et de l'élimination des déchets ne prévoient pas de faire de gros profits d'ici à 2012, en raison de l'imaturité du marché. ■

## ► Imprimés non sollicités

### Création de ReviGraph

À l'initiative de Revipap (groupe français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables), l'association ReviGraph vient d'être créée pour contribuer au bon démarrage, à l'efficacité et

à la sécurité du nouveau dispositif EcoFolio. Ouverte aux repreneurs et recycleurs des produits concernés, elle vise à mettre à la disposition de tous les partenaires les capacités

industrielles et le savoir-faire nécessaires. Elle garantira aussi le reporting des tonnages et la traçabilité des entreprises ayant adhéré à la charte de ReviGraph et s'engage à créer des conditions qui permettent aux collectivités locales de bénéficier pleinement du fonctionnement de ce dispositif. ■

## ► DEEE

### Les collectivités face à la révision de la directive

« *Ce n'est pas aux collectivités locales et régionales de supporter les conséquences financières des manques de la législation DEEE.* » Le Conseil des communes et régions d'Europe, CCRE, considère que la révision de la directive

sur le traitement des déchets électriques et électroniques doit renforcer la responsabilité des producteurs. Elle doit s'étendre au financement de la collecte, du traitement, et les coûts de la mise en place de toutes ces étapes. À l'oc-

casion de cette révision, le CCRE souhaite que les collectivités soient considérées par la Commission européenne comme des interlocuteurs à part entière et des « interlocuteurs clés » à l'instar des producteurs. ■

## ► Les échos du BIR

### Les enjeux du recyclage du PET

Au cours de l'atelier consacré aux plastiques lors de la convention de Monte-Carlo, Christian-Yves Crepet, dirigeant de Sorepla, a évoqué l'activité de son entreprise et les enjeux du recyclage du PET. « L'objectif est d'obtenir un PET recyclé dont les qualités techniques soient aussi proches que possible du PET vierge. Or, a-t-il souligné, le problème aujourd'hui est l'accès aux matières. Les volumes collectés n'évoluent pas. La

Belgique, la France, l'Italie et l'Espagne ne collectent que 30 à 40 % du PET mis sur le marché. Autre problème rencontré : la variation des prix d'un pays à l'autre. La France dispose d'un contrat à long terme avec les collectivités ; en Italie, un appel d'offres mensuel est lancé pour la reprise du volume disponible ; l'appel d'offres est annuel en Belgique, en Allemagne, les prix sont revus chaque mois par les chaînes de magasins qui contrôlent le

système. Les qualités varient d'un pays à l'autre et cette disparité est gênante pour le recyclage, en particulier lorsque des polyamides et autres polymères contaminent le PET ». Face à la balkanisation des agences nationales, le dirigeant de Sorepla préconise le développement de collectes privées avec, pour exemple, des conteneurs appropriés sur les points de vente. « Le PET est, en Europe, votre opportunité. » ■

## ► DEEE

### L'Université Lumière Lyon 2 joue le jeu

Lyon 2 est la première université d'Europe à se lancer dans la collecte des outils informatiques usagés, en partenariat avec le constructeur informatique Apple. L'université lyonnaise est actuellement dotée d'un parc informatique d'environ 4 000 machines, mises à la disposition de ses 27 000 étudiants et de ses 3 000 salariés.

Selon Claude Journès, son président, l'objectif de l'établissement est de diriger, d'ici 5 ans, 100 % des équipements usagés vers la filière de traitement DEEE. Pour faciliter cette démarche, Apple prendra en charge gratuitement le gisement en vue de son recyclage. Après un inventaire complet au cours du mois de juillet, l'opération de

collecte est prévue pour la fin septembre.

Le constructeur élargira également la collecte aux équipements particuliers des étudiants et du personnel du campus. Celle-ci se fera dans un second temps, probablement en octobre, après le lancement d'une campagne d'information auprès du public concerné. ■

## ► Insertion

### Ecologic signe un partenariat avec le CNEI

L'éco-organisme Ecologic, dédié aux déchets électriques et électroniques, vient de signer, le 12 juin, un accord de partenariat avec le CNEI (Comité national des entreprises d'insertion). L'objectif des deux partenaires est de développer les passerelles entre eux, en favorisant l'intégration de personnes en insertion

dans la filière démantèlement des DEEE. Il doit également conduire au développement de formations professionnelles, formations qualifiantes sur le secteur couvert par Ecologic. L'organisme fait déjà appel à des entreprises d'insertion pour la valorisation des équipements en fin de vie. Une soixantaine d'entre elles intervient



aujourd'hui sur le secteur des DEEE, ce qui représente 12 % des parts de marché. ■

#### Aliapur primé

Pour ses travaux sur la valorisation des broyats de pneus usagés en aciérie, en remplacement de l'anthracite, Aliapur a reçu la « mention spéciale du jury » du palmarès de l'innovation dans l'innovation du caoutchouc et des polymères 2008, lors du congrès Caoutchouc Caucho Gomma, à Lyon.

#### Adivalor étudie la récupération des EPI

Adivalor a été chargé d'engager une étude sur la récupération des équipements de protection individuelle (EPI), principalement gants et masques usagés qu'utilisent agriculteurs et viticulteurs lors de l'application de produits phytopharmaceutiques. La poubelle est la voie d'élimination la plus courante. « Ces équipements souillés sont potentiellement dangereux », constate Roger Ferret, en charge de l'étude. Ce travail devrait déboucher sur des solutions d'élimination de ce qui représente chaque année plusieurs centaines de tonnes.

#### Paris veut reprivatiser la collecte

Selon le quotidien *Les Echos*, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, envisage de reprivatiser la collecte des déchets dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Pour l'heure, les sociétés Onyx-Veolia (dans le 2<sup>e</sup>), Nicollin (dans le 3<sup>e</sup>) et Sita-Suez (dans le 19<sup>e</sup>) fournissent les chauffeurs et les bennes, tandis que les éboueurs sont des agents municipaux. Les 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>, fonctionnant en régie municipale, seraient aussi concernés par cette privatisation. Le projet devrait être présenté au Conseil de Paris début juillet.

## BIR

### ■ Comité pneus : collecte en hausse

Le taux de collecte européen des pneus usagés est en hausse, s'est félicité le comité pneus du BIR, au cours de la convention présidée par le néerlandais Barend Ten Bruggencate, mais le problème reste entier quant aux stocks historiques. Ils sont évalués en 2006, dans l'Europe des 27, à quelque 5,5 millions de tonnes. Selon les chiffres publiés par l'UE et l'association européenne des manufacturiers, environ 89 % des 2 789 millions de tonnes de pneus usés enregistrés dans l'UE des 15, en 2006, ont été réutilisés (4 %), exportés (6 %) rechapés (12 %), la matière récupérée (37 %) ou convertis en énergie (30 %) pour un coût total de traitement de 600 M€. Barend Ten Bruggencate est ravi de voir que la révision de la directive déchets prenne en compte, parmi les recyclables, les pneus en fin de vie et applaudit les équipes de recherche qui ont abouti au constat d'une absence de risque sanitaire et environnemental associé à l'utilisation de granulats de pneus dans le gazon artificiel.

### ■ Prochaines conventions

La prochaine rencontre internationale se déroulera les 30 et 31 octobre 2008, au Hilton Hôtel, à Düsseldorf, Allemagne. La convention de printemps se tiendra du 25 au 27 mai 2009, à Dubaï, aux Émirats arabes Unis, au Grand Hyatt Hôtel.

### ■ Huit nouveaux français

L'assemblée générale du BIR, à Monte-Carlo, a ratifié l'adhésion de la Compagnie des matières premières, Gergex SA, Lostis recyclage, Ludovic Legall, Manco, Ostrowiak, Rohr Environnement, Sobal et Sofrest diffusion.

## ► Les échos du BIR

# Rôle positif du recyclage du papier sur l'environnement

Dominique Maguin, président du BIR, s'est vu remettre une distinction au cours de la session consacrée aux papiers pour la longue période et l'énergie consacrée à l'industrie du recyclage du papier. Une première, car la division papier du BIR a décidé de remettre un prix à une personnalité lors de sa convention de printemps, et un second prix destiné à une entreprise lors de sa convention d'automne. Ranjit Baxi, qui a succédé à Dominique Maguin à la présidence de la division, a précisé que ces prix devaient faire « honneur aux champions de notre industrie. » Le président du BIR a confirmé que le bureau cherchait à révéler l'image de l'industrie du recyclage comme un acteur majeur de l'environnement, notamment à travers l'étude en cours sur

l'empreinte carbone. « *Nous sommes les seuls recycleurs, devait-il proclamer. Alors que les industriels consomment des recyclables dans l'unique intention de fabriquer un produit, notre seul objectif est de recycler.* »

Le rôle positif de l'industrie du recyclage du papier sur l'environnement a été mis en valeur par le conférencier invité Holger Alwast de Prognos AG en Allemagne, entreprise spécialisée dans l'étude, le conseil et l'analyse. Il a présenté les résultats d'une étude sur les bénéfices potentiels du recyclage en termes d'économies de matières et de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>. « *Ce sont, a-t-il précisé, 840 kg de dioxyde de carbone qui sont épargnés par tonne de papier recyclé.* » Avec un programme ambitieux de gestion et de recyclage, en-

tre 16 et 27 % des émissions européennes pourraient être épargnés d'ici à 2020. Or, actuellement 54 % des déchets sont jetés.

Nous connaissons les tonnes équivalent pétrole ou équivalent charbon, il nous faudra bientôt intégrer les tonnes équivalent papier. Une démonstration réalisée par Ilpo Ervasti, conseiller principal de Pöyry Forest Industry consulting Finlande, tend à montrer que 2,5 tonnes de papiers équivalent, en termes énergétiques, à une tonne de pétrole ce qui donne une valeur originale au papier de 338 \$ US la tonne compte tenu du prix actuel du pétrole. C'est pourquoi, a-t-il dit, il est important de garder des taux élevés de collecte et de tri, les qualités inférieures peuvent générer de l'énergie. ■

Résultats chiffrés de l'analyse						
Potentiel d'économie de ressources dans le flux de déchets						
		2004	Scénario 1 2020	Scénario 2 2020	Scénario 3 2020	Scénario 4 2020
Flux de déchets	Production (potentiel en Mt/2004)	Collecte/ recyclage potentiel en Mt/2004	Collecte/ recyclage potentiel en Mt/2020	Collecte/ recyclage potentiel en Mt/2020	Collecte/ recyclage potentiel en Mt/2020	Collecte/ recyclage potentiel en Mt/2020
Verre	21,6	10,7	14,3	17,1	18,4	18,4
Papier/carton	79,5	44,2	60,2	66,5	67,9	67,9
Plastiques	26,2	9,2	15	16,8	18,5	18,5
Acier/ferreux	102,6	77,7	87,2	92,0	96,2	96,2
Aluminium	4,6	3,1	3,7	1,2	4,0	4,0
Cuivre	1,4	0,9	1,1	0,7	1,2	1,2
Bois	70,5	45,7	56,2	61,0	62,8	63,1
Textiles	12,2	3,9	6,9	7,8	9,0	9,0
Biodéchets	87,9	32,8	51,0	61,3	70,1	70,1
Pneus	3,2	2,5	3,0	3,1	3,1	3,1
Déchets solides	70,1	15,1	36,0	54,9	61,1	63,7
<b>Total</b>	<b>479,8</b>	<b>245,9</b>	<b>334,5</b>	<b>382,3</b>	<b>412,4</b>	<b>415,3</b>
Part de collecte/recyclage		51,3 %	69,7 %	79,7 %	85,9 %	86,6 %